

Zeitschrift:	Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera
Herausgeber:	Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte
Band:	12 (1961)
Heft:	2
Artikel:	Rapport de Neuchâtel
Autor:	Courvoisier, Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-392740

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous devons certainement être de notre temps avec le Valais des barrages et des grandes voies de communication. Mais ce n'est pas une raison, de ne pas comprendre le passé, bien au contraire.

Tout un ensemble de demeures dans les vieux quartiers des cités doit être absolument sauvegardé. Par exemple à Sion, le Grand-Pont, la rue de Savièse, si homogène dans son architecture, la vieille cité, doivent être conservés dans leur aspect original. A Sierre, à Loèche, à Viège comme à Brigue, les municipalités doivent s'unir pour sauvegarder l'apport des générations. Les villes nouvelles doivent se construire, en matériaux actuels naturellement, mais en dehors des enceintes. Dans les bureaux officiels d'édilité et d'urbanisme, on devrait pouvoir décider une fois pour toutes, que les vieilles cités, qui font le charme de notre pays, doivent rester ce qu'elles étaient et être surtout restaurées et parfaitement entretenues. — Le Heimatschutz vient dans sa dernière réunion cantonale, de faire une excellente déclaration pour la sauvegarde du patrimoine artistique du pays.

Certaines églises sont actuellement en danger. Sous prétexte de les agrandir, on les défigure à tout jamais. Des sanctuaires comme Gondo, Visperterminen, Törbel, Saint-Nicolas, Varone, dans son admirable site surplombant les méandres du Rhône, Vercorin son menacés! ... Il y a là, un très grave problème, nous souhaitons que l'Eglise et l'Etat l'étudient avant qu'il ne soit trop tard!

Albert de Wolff, Conservateur des musées

RAPPORT DE NEUCHATEL

A vues humaines, il n'existe, pour l'instant, pas de menace contre d'importants monuments d'art ou d'histoire, dans le canton de Neuchâtel.

L'hiver passé, la société d'histoire régionale, l'Institut neuchâtelois et le Heimatschutz ont fait des efforts particulièrement soutenus, pour intéresser le public aux trésors artistiques du pays. En effet, les menaces sont d'un autre ordre.

La fièvre des constructions spéculatives sévit implacablement. Elle a fait tomber quelques édifices intéressants et en menace d'autres chaque semaine. A la *Chaux-de-Fonds*, un comité a vainement tenté de sauvegarder une des rares maisons du XVIII^e siècle échappées à l'incendie désastreux de 1794. A *Neuchâtel*, une harmonieuse façade de ce même XVIII^e siècle vient de faire place à une cage de béton et de verre. Des fenêtres à accolades, du XVI^e siècle, sauvées de la démolition, trouveront peut-être un emploi au château de *Môtiers*. Le désir d'avoir du neuf à tout prix, l'indifférence, voire l'hostilité à l'égard des «vieilleries», autant que les calculs sordides bien connus, rendent très difficile la défense de bâtiments caractéristiques. Leur défaut est souvent d'être modestes. Or leur disparition, fâcheuse en soi, ouvre aussi des trous, par où s'engouffre la médiocrité et le disparate servant de levier pour faire «sauter» toute une rue. Non écrite, la coutume d'autrefois avait beaucoup plus d'efficacité que les règlements innombrables d'aujourd'hui, pour harmoniser une croissance nécessaire et des reconstructions légitimes, avec l'esthétique et le respect d'autrui. Que dire du zèle pas toujours judicieux des restaurateurs amateurs, depuis que le goût, les techniques anciennes et leurs exigences semblent s'être perdus. En un certain sens, une menace spectaculaire, provoquant une réaction salutaire, vaudrait mieux qu'une désagrégation continue, faite sans autre motif que la réalisation d'intérêts à très courte vue.

Jean Courvoisier